

Le 19 mai 2017.

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le **lundi 29 mai 2017** à **20h00**, en la salle des mariages de la Maison Communale.

ORDRE DU JOUR

Séance publique

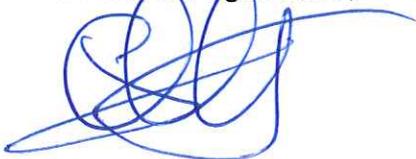
01. Procès verbal de la séance du conseil communal du 24/04/2017 ;
02. Achat et renouvellement de concessions ;
03. Marché public – Remplacement du matériel serveur informatique - Approbation des conditions et du mode de passation;
04. Marché public – Aménagement chemin lent phase 3 (rue de Brabant partie) - Approbation des conditions et du mode de passation;
05. Fabrique d'Eglise de Darion – Compte 2016 – approbation ;
06. Fabrique d'Eglise de Boëlhe – Compte 2016 – approbation ;
07. Intercommunale – Approbation de l'ordre du jour de l'AG :
 - AIDE ;
 - HOLDING COMMUNAL S.A. en liquidation;
 - SPI ;
 - TEC ;
 - INTRADEL ;
 - SWDE ;
 - ECETIA collectivité ;
 - ECETIA Intercommunale ;
08. Finances – vérification de l'encaisse du Receveur Régional ;

Séance à huis clos

01. Personnel enseignant : ratification de désignations ;
02. Personnel communal : admission à la pension.

Par le Collège,

La Directrice générale,



Le Bourgmestre,

